# Rapport annuel

Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés 2010

PROGRAMME LOCAL de PRÉVENTION des DÉCHETS
SYDOM du Jura

## OSONS LE RÉUTILISABLE

le tri
SYDOM du Jura

# Editorial

Montrer l'EXEMPLE

PROGRAMME LOCAL de PRÉVENTION des DÉCHETS
SYDOM du Jura

Ayant élevé la réduction des déchets au titre de priorité du dispositif départemental (au même niveau que les collectes sélectives et le tri) on ne peut être qu'un peu déçu par la stabilité des tonnages collectés en 2010, après la baisse sensible enregistrée en 2009.

Sauf si on y voit un signe encourageant du découplage entre la consommation et la production de déchets : n'a-t-on pas en effet constaté des signes de reprise (de l'activité économique), sans hausse des tonnages ?

Parmi les signes de reprise, les prix de vente durablement élevés des matériaux recyclables nous ont permis de programmer des investissements, dont la rénovation "bio-climatique" des bureaux du SYDOM, sans peser sur les tarifs de traitement.

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention (de la production des déchets) cofinancé par l'ADEME, le SYDOM s'est par ailleurs engagé dans une démarche de collectivité exemplaire, en termes de fournitures de bureau et d'entretien, de gestion des papiers, d'éco-responsabilité, …

Faut-il ici rappeler que les principales installations du SYDOM, le Centre de traitement et le Centre de stockage, sont certifiées ISO 14001, depuis 2010 et 2004 respectivement ?

"Quand la maison brûle, peut-on regarder ailleurs ?" d'après une formule célèbre.
Il importe aujourd'hui que le plus grand nombre possible de communes, d'entreprises, de collectivités publiques ou privées s'engage dans ce type de démarche.

Le SYDOM peut, modestement, dans la limite de ses compétences, vous accompagner.
N'hésitez pas à le solliciter.

Le Président du SYDOM du Jura
Henri GUICHARD

Ce rapport est établi conformément aux dispositions du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, dont la compétence relève du SYDOM du Jura.
Présenté au Comité Syndical du SYDOM du Jura, il doit faire l'objet d'une communication par le Maire de chacune des communes membres du dispositif à son conseil municipal qui doivent délibérer pour prendre acte de ce rapport.

# Sommaire

I. Bilan et évolutions page 4
1. La "poubelle jurassienne" page 4
2. Répartition des modes de traitement page 4

II. La collecte page 5
1. Le porte à porte page 5
2. L'apport volontaire (conteneurs à papier, à verre et déchèteries) page 6
3. Evolution des tonnages collectés page 7

III. Le transport des déchets page 8

IV. Le traitement page 9
1. Le tri pour le recyclage page 9
2. L'incinération des déchets résiduels page 10
3. La valorisation de l'énergie produite par la chaudière en TEP page 10
4. Le centre de Stockage du Jura (CSJ) page 11
5. Evolution des modes de traitement page 12

V. Les emplois page 13

VI. Etudes et prospective page 13

VII. La communication page 14

VIII. Le Programme Local de Prévention des Déchets page 16

IX. Les coûts page 18
1. du tri des déchets recyclables page 18
2. du pré-traitement et de l'incinération des déchets non recyclables page 18

X. Le budget page 19
1. Investissement page 19
2. Fonctionnement page 19

Contacts page 20

# I. Bilan & évolutions

- SICTOM de la **Zone de Dole**
- SICTOM du **Haut-Jura**
- SICTOM de la Zone **de Lons-le-Saunier**
- SICTOM de la Région **de Champagnole**
- Communauté de Communes **du Pays-des-Lacs**
- Communauté de Communes **du Pays de Salins-les-Bains**
- Communauté de Communes **du Plateau de Nozeroy**

Ensemble, ils collectent les déchets ménagers des jurassiens et forment le SYDOM du Jura

## Mémo 2010

**269 937**
jurassiens desservis par la collecte en porte à porte

**468 kg**
de déchets ménagers produits par jurassien

**75 €/hab.**
pour la gestion des déchets (coût moyen constaté)

**82,60 %**
Taux de qualité moyen du tri dans le département

Ils collectent les déchets ménagers de **542** des 544 **communes du Jura** : en porte à porte avec les bacs bleus et gris, en points de regroupement avec ou sans conteneurs semi-enterrés, en déchèteries et aux conteneurs à verre et à papier. Le SYDOM assure ensuite le traitement de ces déchets : tri par matériau des déchets recyclables, incinération (principalement) des déchets résiduels et le stockage du tout-venant de déchèterie au CSJ à Courlaoux - Les Repôts.

## 1. La "poubelle jurassienne"

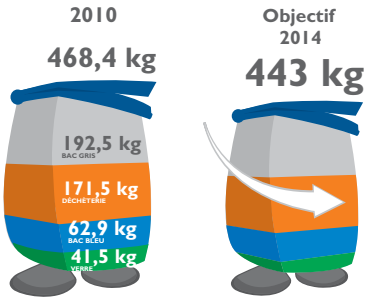


PROGRAMME LOCAL de PRÉVENTION des DÉCHETS SYDOM du Jura

**Il faut encore réduire de 25 kg !**

La réduction du bac gris va se poursuivre avec le développement du compostage collectif (établissements scolaires, pied d'immeuble, ...) et la baisse de l'utilisation des textiles jetables : lingettes, ...

Concernant les apports en déchèterie, pour les réduire, trois solutions majeures :

- apprendre à traiter ses déchets verts de manière autonome (paillage, compostage, espèces à pousse lente, ...),
- donner aux ressourceries : ALCG, OASIS, Emmaüs, ...
- penser à dire "STOP à la PUB" pour réduire le contenu des bacs bleus.

## 2. Répartition des modes de traitement

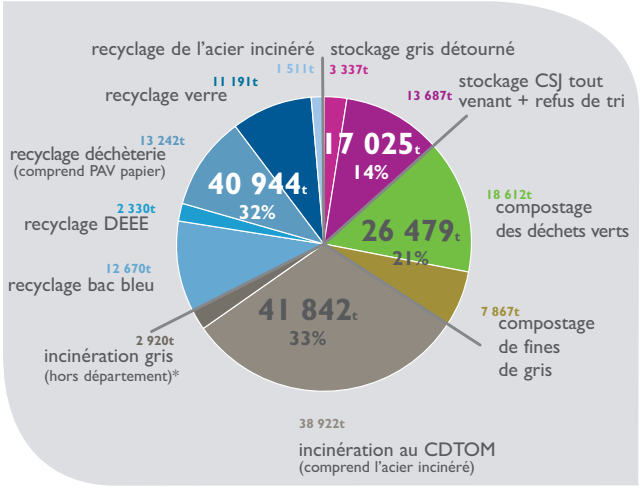


*Dans les usines du SMETOM (Pontarlier 25), du SYBERT (Besançon 25), du SYTEVOM (Noidans le ferroux 70), du SERTRID (Bourogne 90) et du SIDEFAGE (Bellegarde sur Valserine 01)

# 1. Le porte-à-porte

## Bacs gris et bleus

Les déchets ménagers sont principalement collectés en "porte à porte", au pied des maisons et des immeubles, 1 à 2 fois par semaine pour le bac gris et 1 à 2 fois par quinzaine pour le bac bleu.
Le SICTOM du Haut-Jura poursuit l'installation de conteneurs semi-enterrés qui remplacent les bacs gris et bleus. Le SICTOM de la Zone de Dole débute l'équipement de quartiers d'habitat collectif avec ce système, le SICTOM de la Zone de Lons-le-Saunier l'envisage également.

**Mémo 2010**

**30 €/ habitant***
pour la collecte
en porte-à-porte.

Bac gris : **51 981 t**
Bac bleu : **16 989 t**

***moyenne calculée hors SICTOM de la Zone de Dole**

### SICTOM de la zone de Dole

| | |
|---|---|
| Population | 85 638 |
| Nbre de communes | 129 |
| Bac gris | 15 581 t |
| | 182 kg/hab. |
| Bac bleu | 5 194 t |
| | 61 kg/hab. |
| Papier collecté | 4,5 kg/hab. |

en apport volontaire

### Communauté de Communes du Pays de Salins-les-Bains

| | |
|---|---|
| Population | 7 687 |
| Nbre de communes | 23 |
| Bac gris | 1 519 t |
| | 198 kg/hab. |
| Bac bleu | 416 t |
| | 54 kg/hab. |

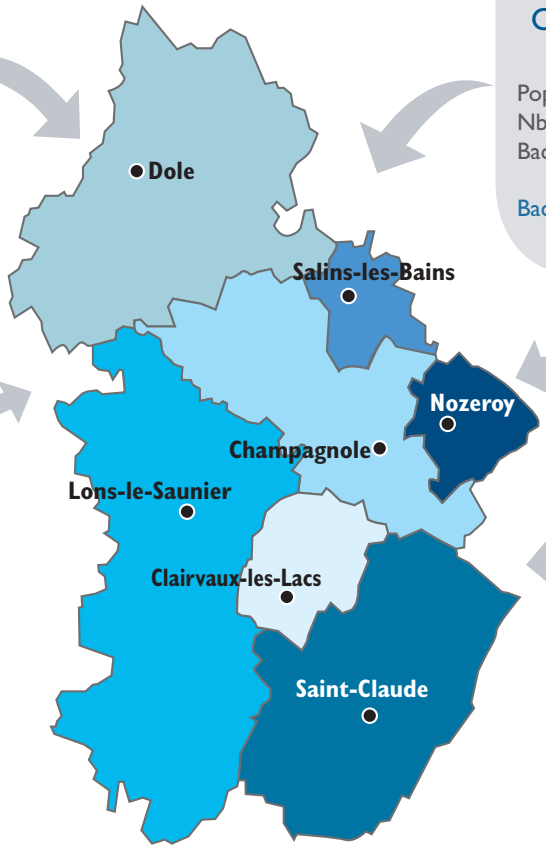


### Communauté de Communes du Plateau de Nozeroy

| | |
|---|---|
| Population | 3 269 |
| Nbre de communes | 28 |
| Bac gris | 476 t |
| | 169 kg/hab. |
| Bac bleu | 146 t |
| | 52 kg/hab. |

### SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier

| | |
|---|---|
| Population | 80 806 |
| Nbre de communes | 201 |
| Bac gris | 15 406 t |
| | 191 kg/hab. |
| Bac bleu | 5 447 t |
| | 67 kg/hab. |

### SICTOM de la région de Champagnole

| | |
|---|---|
| Population | 32 631 |
| Nbre de communes | 65 |
| Bac gris | 6 515 t |
| | 200 kg/hab. |
| Bac bleu | 2 222 t |
| | 68 kg/hab. |

### Communauté de Communes du Pays des Lacs

| | |
|---|---|
| Population | 6 092 |
| Nbre de communes | 30 |
| Bac gris | 1 593 t |
| | 261 kg/hab.* |
| Bac bleu | 469 t |
| | 77 kg/hab.* |

* le nombre d'habitants ne prend pas en compte la population touristique. Les kg/hab sont donc à relativiser.

### SICTOM du Haut-Jura

| | |
|---|---|
| Population | 53 814 |
| Nbre de communes | 66 |
| Bac gris | 10 892 t |
| | 202 kg/hab.* |
| Bac bleu | 3 072 t |
| | 57 kg/hab.* |
| Papier collecté | 2,4 kg/hab. |

en apport volontaire

* le nombre d'habitants ne prend pas en compte la population touristique. Les kg/hab sont donc à relativiser.

# La collecte

## 2. L'apport volontaire (conteneurs à papier et à verre, déchèteries)

Les conteneurs à papier : sur les SICTOM de la zone de Dole et du Haut-Jura, 244 conteneurs à papier ont permis de collecter 510 tonnes de papier soit 3,6 kg par habitant.
Ce tonnage peut paraître faible mais il faut noter que la majeure partie du papier est collectée par le biais des bacs bleus.

Les conteneurs à verre : 1041 conteneurs (1 pour 257 habitants) ont permis de collecter 11 191 tonnes de verre soit 41 kg par habitant.

Les déchèteries
33 déchèteries et 2 déchèteries mobiles sur le département soit 1 déchèterie pour 8 000 habitants, quand la moyenne nationale est à 1 pour 15 000.

Mémo 2010

**1 déchèterie**
pour 8000 habitants
**17 €/ habitant***
Coût de gestion de la déchèterie
**22%**
du montant de la facture
**170 kg/hab.**
de déchets déposés par habitant (hors gravats)

***moyenne calculée hors SICTOM de la Zone de Dole**

## Dépôts moyens par habitant dans les déchèteries

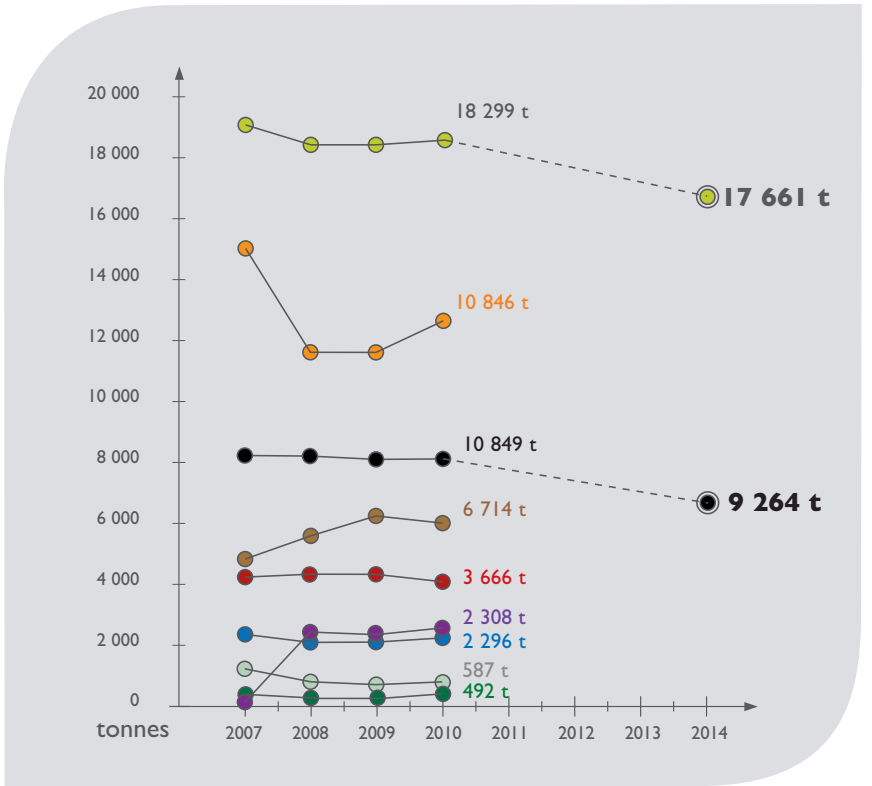

# 3. Evolution des tonnages collectés

La tendance générale à la baisse des tonnages collectés est une bonne nouvelle pour le Programme Local de Prévention des déchets. Cependant, il va falloir fortement amplifier cette tendance pour atteindre ses objectifs.

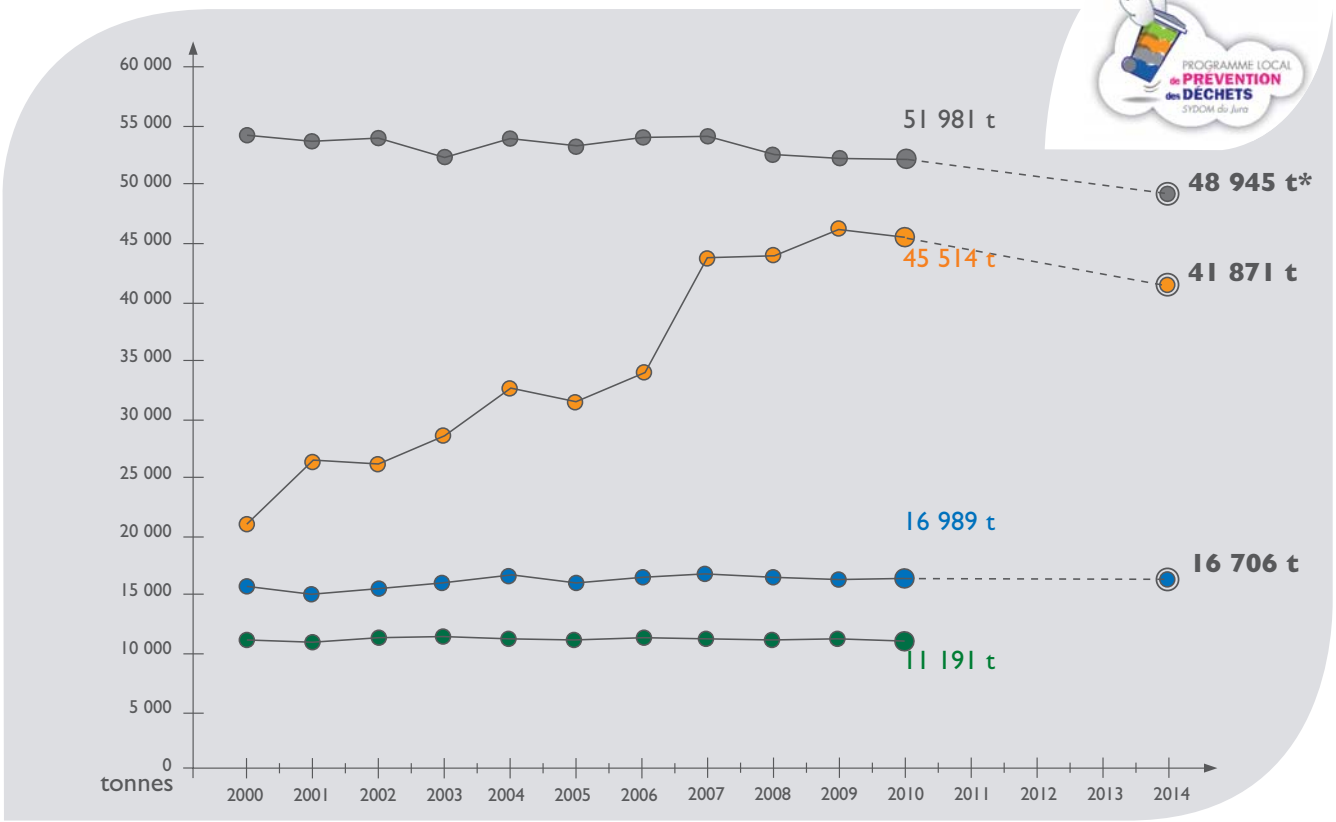


**Bac gris**

**Le tonnage ne remonte pas.**

La baisse de consommation des ménages influe directement sur la quantité des déchets rejetés, la reprise de 2010 n'a pas été suivie d'une remontée des tonnages collectés. Une grande campagne de promotion du compostage domestique lancée en avril 2008 favorise la réduction des déchets à la source en écartant du bac gris une partie des déchets biodégradables.

**Déchèterie (hors déchets inertes)**

Les apports en déchèterie sont relativement stables.

**Bac bleu**

Déduction faite de l'évolution démographique, le tonnage collecté par les bacs bleus n'a pas progressé en 10 ans. D'une part le geste de tri est bien effectué et d'autre part, l'augmentation du nombre d'emballages est compensée par la diminution du poids unitaire de chaque emballage.

**Conteneur à verre**

Le tri du verre est désormais un geste naturel et les quantités collectées sont stables depuis plusieurs années.

----● Tendance à suivre pour atteindre les objectifs de réduction.

* Pour les déchèteries, les objectifs de réduction portent uniquement sur les déchets de tonte et branchages et les déchets non valorisables.

# III. Le transport des déchets

## Le transport des déchets au départ des cinq stations de transfert vers le CDTOM.

Mémo 2010

**3,71 €/ habitant**

pour le transfert et le transport des déchets jusqu'aux lieux de traitement

Ces cinq stations de transfert ont été créées en 1995 (à l'exception de Poligny, créée en 1996) afin de rationaliser les transports. Exploitées pour le compte du SYDOM par le SICTOM de la Zone de Dole à Brevans, par le SICTOM du Haut-Jura à Morbier et St Claude et par le SICTOM de la Région de Champagnole à Champagnole et Poligny, elles sont équipées pour le déchargement des bennes de collecte bleues ou grises et pour le chargement de caissons fermés de 30 m3 de déchets bleus ou gris qui sont acheminés au CDTOM ou le cas échéant détournés. Ces quais de transfert permettent de réduire le nombre de camions sur les routes.
Les déchets collectés par le SICTOM de la Zone de Lons-le-Saunier et par la Communauté de Communes du Pays-des-Lacs sont directement acheminés au CDTOM.
Lors des arrêts techniques, les déchets sont détournés vers d'autres installations de traitement (détails en page 10).

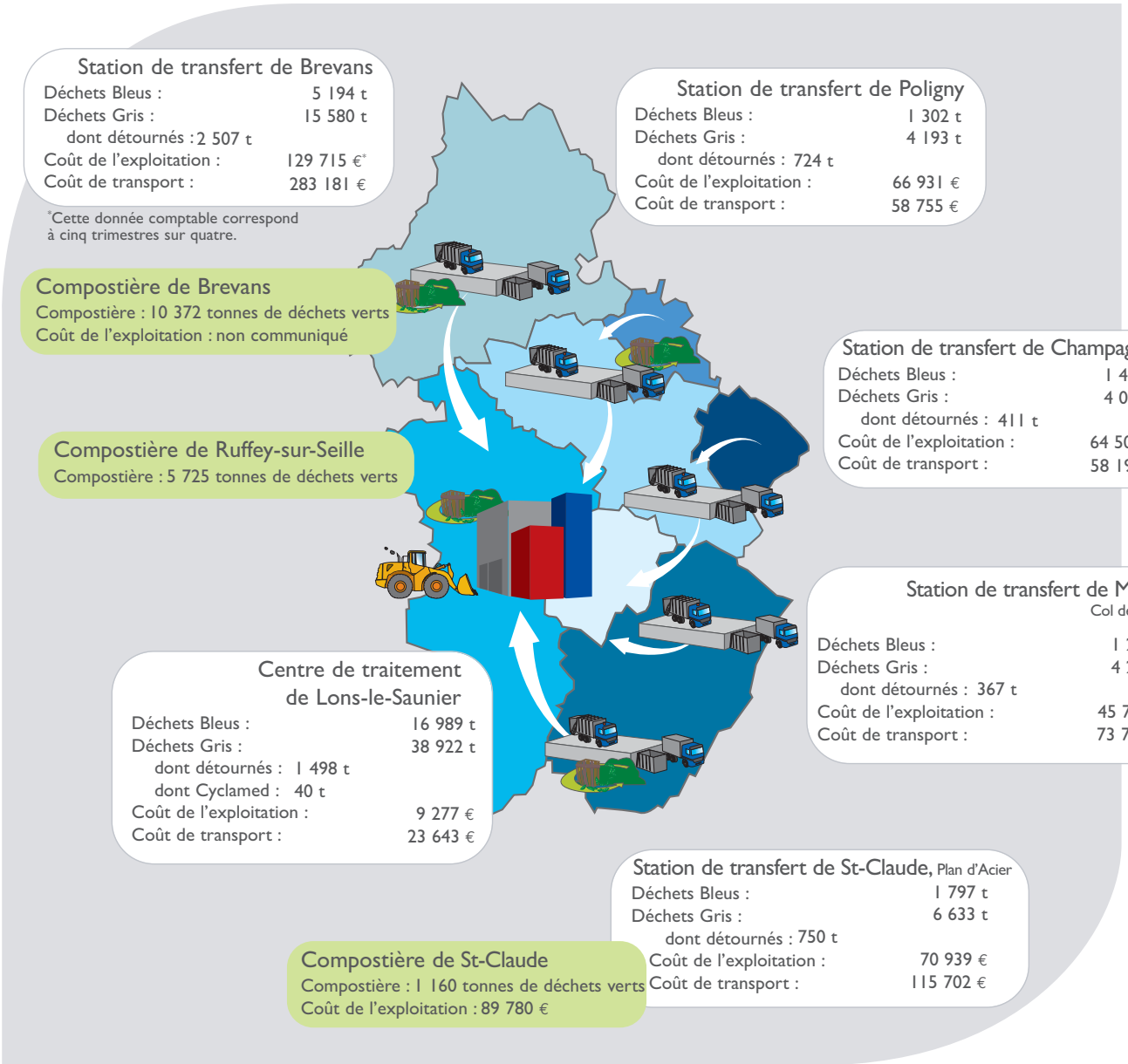


*Durant les arrêts techniques, le CDTOM fait office de quai de transfert pour le SICTOM de la Zone de Lons-le-Saunier et la Communauté de Communes du Pays-des-Lacs dont les déchets, en temps normal, ne transitent pas par un quai de transfert.

## 1. Le tri pour le recyclage

**41 758 t de déchets soit 156 Kg par habitant** ont été recyclées

- **12 974 t** de matériaux ont été extraites par tri au CDTOM
- **15 571 t** sont issues des déchèteries
- **11 701 t** ont été collectées par les conteneurs à verre et à papier
- **1 511 t** d'acier incinéré ont été extraites des mâchefers

Autant la hausse des cours des matières premières que les soutiens des éco organismes expliquent la hausse de 72 % des recettes sur ce poste.

Mémo 2010

**0,43€/habitant d'excédent**

**14,36€/hab. de dépenses** pour le tri du bac bleu

**14,79€/hab. de recettes** : vente de matières et soutien des éco-organismes

Pour mémoire, depuis le mois de juin 2010, un essai de tri des "pots et barquettes" présents dans les bacs bleus est à l'œuvre. Ce qui représente 140 tonnes de déchets potentiellement recyclables.

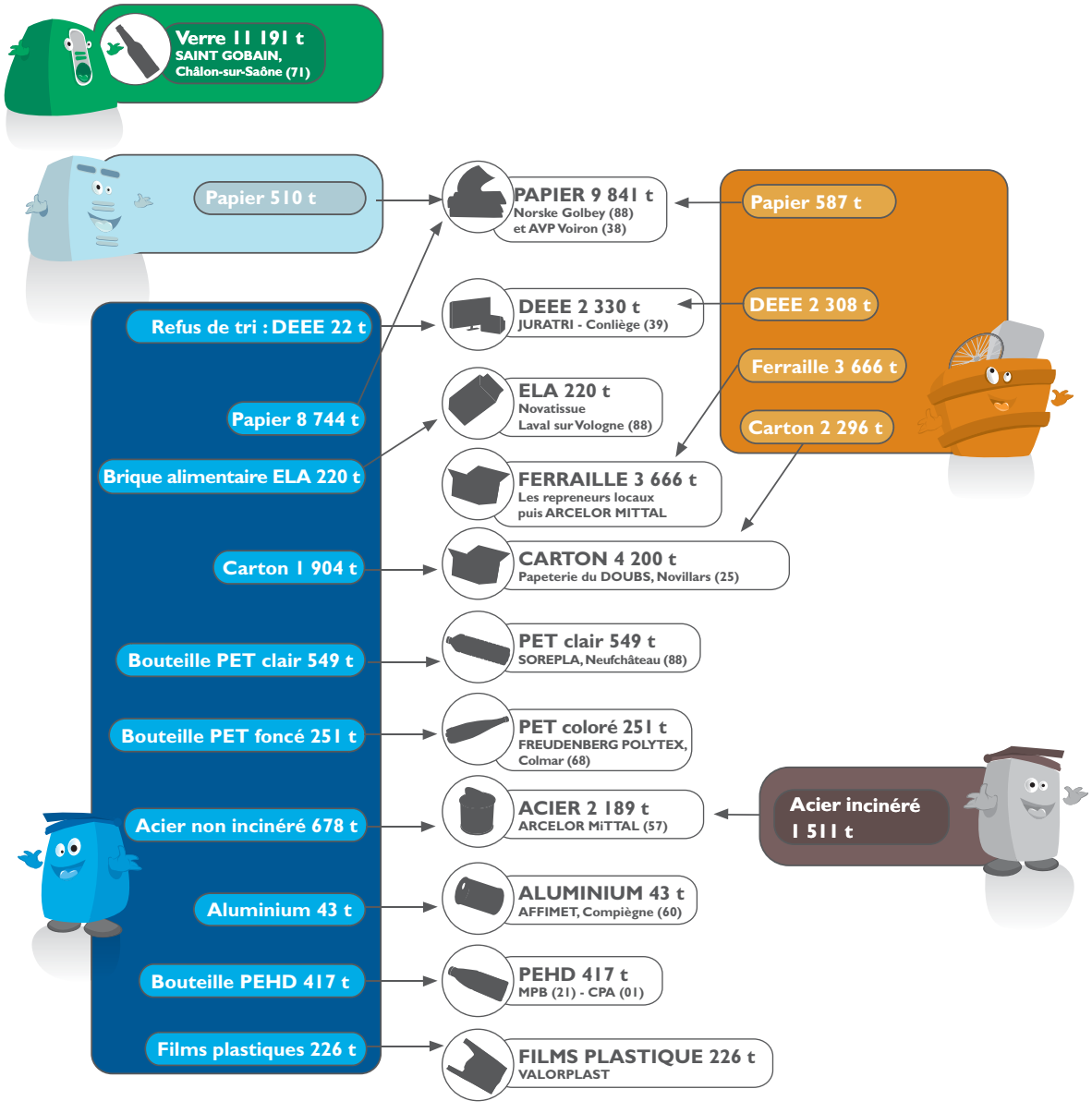

# Le traitement

## 2. L'incinération des déchets résiduels

La majorité des déchets du bac gris est incinérée à l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) de Lons-le-Saunier. Avant incinération, les ordures ménagères sont criblées pour extraire la fraction organique humide qui est compostée. Le SYDOM du Jura, propriétaire de l'usine, en a délégué l'exploitation à la société JURATROM. Le Centre Départemental de traitement est certifié ISO 14001 depuis janvier 2010.

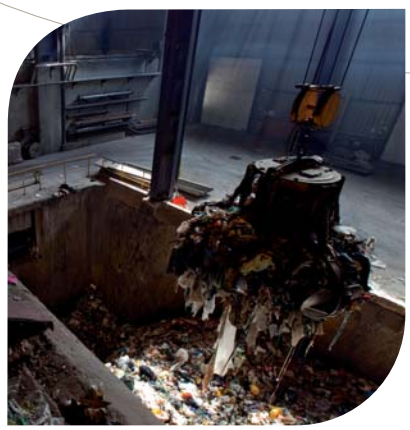

Mémo 2010

**Coût traitement bac gris**

**14,74 €/hab.**
pour l'incinération des déchets du bac gris

**52 021** tonnes de déchets collectés via les bacs gris

- **37 896** tonnes ont été incinérées à Lons-le-Saunier **soit 73 %**
- **14125** tonnes à traiter se répartissent de la façon suivante **soit 27 %**
  - **7 868** tonnes d'éléments fins organiques ont été compostées à Allériot (71) par Lelédy compost **soit 15 %**
  - **6 257** tonnes ont été détournées **soit 12 %**
    - **2 920** tonnes ont été incinérées à l'extérieur du département (liste détaillée des sites en page 4) **soit 5,5 %**
    - **3 337** tonnes ont été stockées sur les intallations de Corcelles-Ferrières (25) pendant les arrêts techniques. **soit 6,5 %**

## 3. La valorisation de l'énergie produite par la chaudière en TEP (Tonne Equivalent Pétrole)

**L'énergie reçue en sortie de chaudière :**
108 687 tonnes vapeur soit **83 330 TEP**

- **56 780 TEP** valorisée **soit 68 %**
  - **29 900 TEP** chauffage vendu au réseau
  - **12 620 TEP** valorisation électrique (ventes à EDF)
  - **2 735 TEP** chauffage au CDTOM
  - **11 525 TEP** process usine
- **26 550 TEP** non valorisés **soit 32 %**

Il est important de noter que l'énergie produite à la sortie de la chaudière est de 83 330 TEP.
56 780 sont valorisées dont 5 830 pour les besoins du site. La valorisation nette est donc de **50 950 TEP soit 61 %.**

# 4. Le Centre de Stockage du Jura (CSJ)

Mis en service en 1998, le Centre de Stockage du Jura (CSJ) est une installation de stockage de déchets non dangereux. Exploité en régie directe par le SYDOM du Jura, le CSJ accueille les déchets ultimes du département (déchets qui ne sont pas valorisables) ni inertes ni dangereux issus des filières de collecte du département. Depuis le 15 juin 2006, le CSJ accepte également, les déchets non dangereux des entreprises .

Mémo 2010

**5€**

par habitant pour le stockage des déchets non valorisables ou encombrants de déchèteries

- Eaux de ruissellement controlées — **91 777 m³**
- Les lixiviats, eaux usées issues du massif de déchets, évaporés ou traités à la station de Montmorot — **6 784 m³**
- Les papiers collectés en apport volontaire sont centralisés au CSJ avant d'être expédiés en papeterie. — **1122,30 t**

**Les déchets admis au Centre de Stockage du Jura**

**23 126** tonnes de déchets admis au CSJ

- **10 849** tonnes d'encombrants (fraction non valorisable provenant des déchèteries)
- **4 288** tonnes de mâchefers d'incinération stockés sur la plate-forme de valorisation indépendamment des autres déchets ultimes
- **3 830** tonnes de Déchets non dangereux des entreprises
- **1 320** tonnes de refus de crible de compost, déchets ultimes du compostage des éléments fins organiques par Lelédy compost à Alléritot (71)
- **2 828** tonnes de "Refus de tri", fraction non valorisable issue des chaînes de tri
- **11** tonnes d'encombrants du CDTOM

NB : Sur la vue aérienne, le casier 4 est exploité depuis janvier 2009

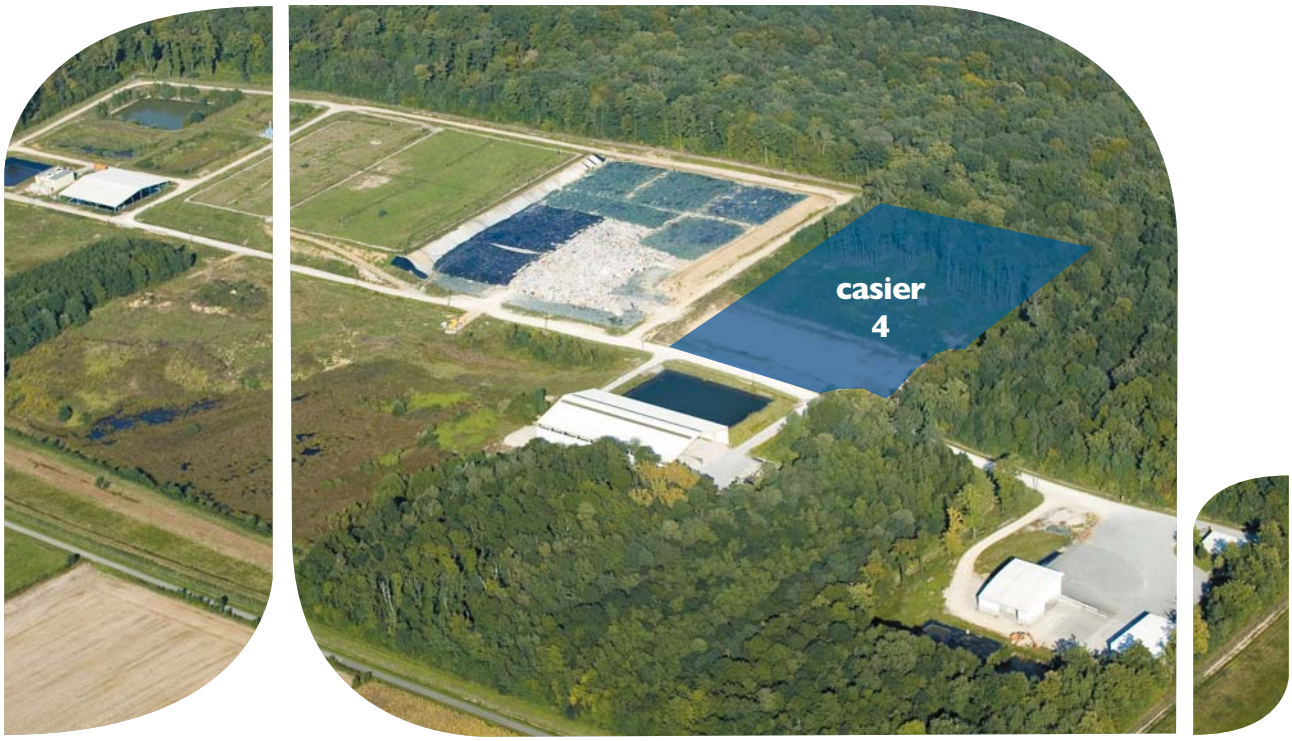


**Pour plus d'information : Didier Capdeville, responsable du CSJ - csj39@wanadoo.fr**

# Le traitement

## 5. L'évolution des modes de traitement

En 2010, **87% des déchets ont été valorisés** par compostage, valorisation matière ou énergétique.

**Incinération**
Un peu plus de déchets incinérés car moins de déchets stockés dans l'installation de Corcelles-Ferrières qui devrait fermer en 2011.

**Stockage**
Moins de stockage, transfert vers l'incinération (cf. graphique ci-dessous) et meilleur rendement "trié/triable" au centre de tri.

**Recyclage (bacs bleus et déchèteries)**
Mode de traitement stable.

**Compostage**
Le compostage domestique se développe et participe à cette bonne tendance.
Le recours à ce mode de traitement reste fortement lié à la croissance des végétaux et donc à la météorologie.

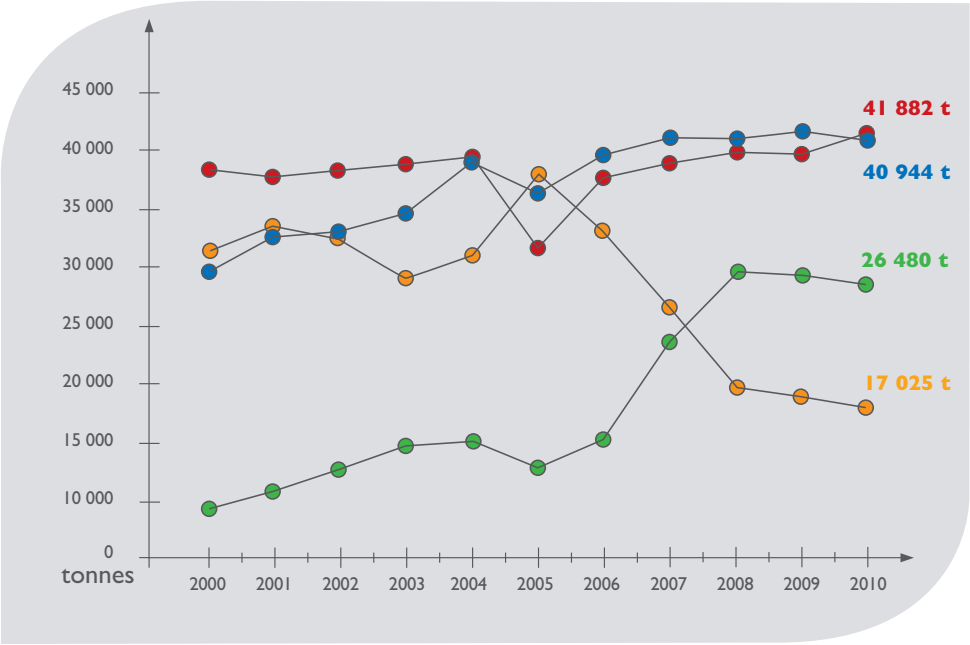


- Incinération
- Recyclage
- Compostage
- Stockage

# V. Les emplois

## Les emplois du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés dans le Jura.

Mémo 2010

**328 emplois**

**Soit 1 emploi** pour **826 habitants**

Le tableau ne comptabilise pas les emplois de chauffeurs, ni les emplois d'encadrement de nos prestataires locaux (transports Mauffrey, JURATRI, …). Dans le Jura, le service fait travailler directement 328 personnes, dont 2/3 pour la collecte et la gestion des déchèteries et 1/3 pour le traitement. Même si le service procure des emplois variés, à tous les niveaux de qualification, la collecte des bacs et le tri manuel représentent toujours la majorité des effectifs.
Le SYDOM du Jura ne sait pas évaluer précisément le nombre d'emplois induits par le tri chez les industriels du recyclage, sans doute quelques dizaines, mais ces emplois présentent l'avantage d'être localisés en France, pour la plupart.
Le prix du pétrole n'étant pas destiné à décroître, on peut penser que ces industriels seront de moins en moins tentés de délocaliser et conserveront les emplois sur le territoire national.

**Une raison supplémentaire de trier pour recycler !**

ADHÉRENTS DU SYDOM DU JURA

| | |
|---|---|
| Gestion | 26 |
| Collecte | 133 |
| Transport | 16 |
| Déchèterie | 30 |
| Compostière | 6 |
| Quai de transfert | 7 |
| Mécanique | 6 |
| Le SYDOM du Jura | 14 |
| Juratrom | 26 |
| Juratri | 64 |

# VI. Études et prospective

## Centrale Solaire Photovoltaïque au sol du CSJ

Les études continuent. La réalisation est prévue en 2012.

## Rénovation – extension du siège du SYDOM

Les travaux de rénovation "bio climatique" ont commencé en mai 2011 (durée prévue 8 mois).

# VII. La communication

## Les ambassadeurs du tri

Ils auront couvert par leurs actions de contrôle de bacs et de porte à porte, une centaine de communes et rencontré plus de 3 000 foyers.

## Les réunions publiques

Fabien Leprince, Maître Composteur au SYDOM, a durant le printemps 2010 animé 17 réunions publiques sur le compostage. Entre 2009 et 2010, l'ensemble du SICTOM de la Région de Champagnole aura été couvert par des informations sur le compostage et la bonne gestion des déchets verts.

Mémo 2010

**11 607 bacs bleus contrôlés**

**26 700 visiteurs** sur le site internet

**86 animations** scolaires

**6 000** exemplaires du Mon Trïnfos

## L'habitat collectif

Le SYDOM développe ses relations avec les différents bailleurs sociaux du Jura, définit avec eux des zones et des axes prioritaires puis développe son plan d'action : contrôle des bacs bleus, porte à porte correctif, puis contrôles de suivi et animations en pied d'immeuble. Celles-ci peuvent être consacrées :

**Aux DEEE,** comme celles organisées à Champagnole en collaboration avec le foyer jurassien et les jeunes travaillant au service animation de la ville de Champagnole dans le cadre des chantiers de jeunes.

**Aux consignes de tri en général,** comme lors de la livraison de 50 nouveaux logements dans le quartier des Princières à Lons-le-Saunier.

## 3034 Visiteurs au CDTOM

Le circuit de visite du CDTOM comprend également la visite de la placette de démonstration du compostage. Une animation sur la placette de compostage peut faire l'objet d'une animation à part entière.

## Les scolaires

| | Les animations scolaires | | | | | Les abonnements à Mon Trïnfos | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Gare du tri classes de maternelle | Tri'vial déchets | C'est pas sorcier de composter | Autres selon demande | Effectif | Nombre de classes | Nombre d'exemplaires |
| SICTOM de la Zone de Dole | - | - | 5 | - | 323 | 103 | 2339 |
| SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier | 11 | 15 | 6 | 3 | 788 | 64 | 1674 |
| SICTOM du Haut Jura | 4 | 4 | - | - | 200 | 42 | 839 |
| SICTOM de la Région de Champagnole | 4 | 10 | - | 4 | 417 | 28 | 644 |
| CC du Plateau de Nozeroy | - | 2 | - | - | 30 | 5 | 92 |
| CC du Pays-des-Lacs | - | - | - | - | 0 | 2 | 120 |
| CC du Pays-de-Salins | 1 | 5 | 2 | - | 200 | 9 | 208 |
| **TOTAL** | **27** | **39** | **13** | **7** | **1958** | **253** | **6000** |

## La Semaine Européenne de Réduction des Déchets :

**Durant cette semaine, le SYDOM a mené quatre actions principales :**

- Inauguration de l'exposition prévention des déchets dans le hall du CG 39
- Animations "Réduisons la toxicité de nos déchets" aux restaurants municipaux de Champagnole et Lons-le-Saunier, sur le marché de Dole
- Repas Zéro Déchet à l'IME des Hauts Mesnils à Dole, aux écoles de Macornay et Jules Ferry de Champagnole, collège Jules Grévy de Poligny et au Centre de Loisirs de Nozeroy
- Information sur les couches lavables auprès d'un groupe de jeunes mamans à Salins-les-Bains.

**Et a soutenu les actions d'associations comme :**

- L'inauguration au supermarché Cora à Dole d'une plate-forme de déballage pérenne.
- La présence des associations Dole Environnement, Serres vivantes, Les Amis de la Nature à l'Intermarché des Epenottes et au supermarché Cora de Dole pour animer une exposition sur la prévention des déchets, un étiquetage STOP RAYONS et une exposition chariot mini maxi déchet expliquant qu'à budget égal il est possible d'avoir plus de produit et moins d'emballage.
- Un atelier de construction de lombricomposteurs sur le modèle du SYDOM organisé par Jura Nature Environnement (JNE) et Serre Vivante.

## Les Déchets d'Activité de Soin à Risque Infectieux : DASRI

Cette action a été motivée par les accidents successifs au centre de tri.
L'action suivante a été lancée en septembre :
- Campagne presse,
- Envoi à toutes les pharmacies du Jura d'un courrier, d'affiches et de flyers.

Cet envoi a été suivi d'un passage en porte à porte auprès des pharmaciens qui n'avaient pas mis l'affiche.

## De nouveaux supports de communication écrite

Guide de prévention des déchets
Guide du compostage collectif
Guide du lombricompostage
Tous ces nouveaux documents comme les autres supports sont téléchargeables sur : www.letri.com

## Le site internet

Pour sa troisième année, la nouvelle version du site internet www.letri.com a vu sa fréquentation fortement augmenter et ainsi établir un nouveau record !
Plus de 26 700 visiteurs sont venus consulter le site soit 73 visiteurs par jour et plus de 75 700 pages ont été lues.

**Pour plus d'information : Audrey Morel, chargée de communication - communication@letri.com**

# VIII. Le Programme Local de Prévention

## Prévention des déchets ou comment réduire la quantité et la toxicité de nos déchets ?

Le SYDOM s'est engagé dans un **Programme Local de Prévention des Déchets** en contractualisant avec l'ADEME en Juillet 2009 avec un objectif majeur de réduction de 7% des déchets ménagers et assimilés pour **2014**. Pour aller plus loin, le SYDOM a souhaité se fixer des objectifs sur deux flux de déchèterie : les déchets verts et les déchets non valorisables, dits encombrants, stockés au CSJ.

L'atteinte de ce "-7%" se fera grâce aux actions de tous les jurassiens, de toutes les collectivités, de toutes les entreprises et aux actions menées ou aidées par le SYDOM comme par exemple : la promotion du compostage, le soutien à la mise en place de couches lavables dans les maternités et crèches du Jura, … mais aussi par **l'éco exemplarité des collectivités**. Le SYDOM est aujourd'hui "collectivité exemplaire" : réduction maximale des impressions, politique d'achats de produits, fournitures et matériels éco labellisés et concentrés, dématérialisation de la communication et des échanges de documents, archivage électronique, … Le SYDOM invite toutes les collectivités du Jura à prendre également ces bonnes habitudes, à réfléchir à ses critères d'achat et de remplacement de matériel.
Pour cela, si vous le souhaitez, le SYDOM vous accompagne dans votre démarche, contactez-nous.

88% des jurassiens ont déjà entendu parler de prévention, réduction des déchets mais 65% d'entre eux associent la prévention au tri, 8% aux apports en déchèterie et 9%… au brûlage. (Enquête IFOP déc. 2010)
Pour commencer, rappelons que le brûlage est interdit. Ensuite retenons que les deux gestes de réduction des déchets les plus cités sont :
• La lutte contre le suremballage (geste très lié au comportement d'achat)
• Le compostage, mais les bonnes pratiques à l'égard des épluchures et restes de repas sont encore loin d'être généralisées à l'ensemble du département.

Durant les 3 prochaines années, il faudra (pour atteindre les objectifs 2014 retracés ci-dessous) encore réduire nos déchets de :
• 3 076 t pour le bac gris
• 283 t pour le bac bleu
• 638 t pour les déchets verts
• 1 584 t pour le non valorisable des déchèteries

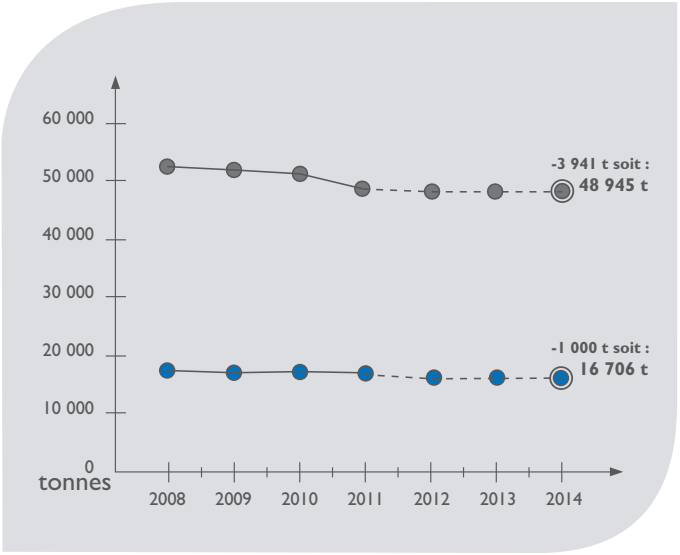


Bac gris
Bac bleu
Tendance à suivre pour atteindre les objectifs de réduction.

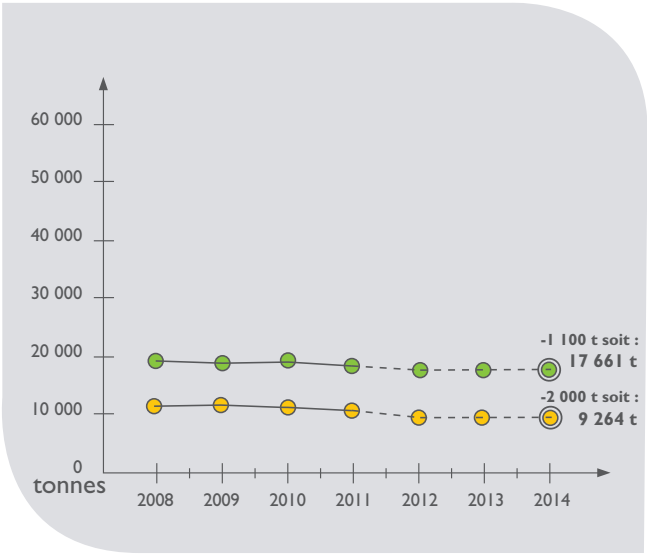


Déchets de tonte et branchage
Déchets non valorisables ou encombrants de déchèteries
Tendance à suivre pour atteindre les objectifs de réduction.

## Gisements de déchets et gestes de prévention (kg/hab/an)

Chiffres jurassiens

Chiffres nationaux

| | | |
|---|---|---|
| Déchets cuisine et jardin | 56 kg/an → | Compostage individuel et/ou collectif Lombricompostage |
| Textile sanitaire | 25 kg/an → | Réutilisable, lavable |
| Produits alimentaires non consommés (sans emballages) | 4 kg/an → | Lutte anti-gaspillage |
| Déchets dangereux | 1 kg/an → | Réduction de l'utilisation des produits dangereux + détournement en déchèterie |
| Papiers de bureau | 2 kg/an → | Limitation des impressions |
| | 2 kg/an → | Utilisation du papier recto verso |
| Imprimés publicitaires | 5 kg/an → | |
| | 10 kg/an → | STOP PUB |
| Emballages | 33 kg/an → | Eco-consommation : grands conditionnements, recharges |

## Les couches lavables dans le département du Jura

Chaque année, le SYDOM met en avant un thème de la réduction des déchets, l'année 2011 est donc l'année des couches lavables.

Dans le Jura, la part des textiles sanitaires jetés représente 25 kg par an et par habitant sur les 194 kg produits, ce qui fait de l'action "promotion du lavable et du réutilisable" une thématique incontournable pour réduire ce gisement.

Au-delà des actions de communication et de promotion traditionnelles sur l'utilisation des couches lavables : stands, campagne presse,… le SYDOM propose à 6 familles (8 enfants) de tester des couches lavables via son opération **les ménages presque parfaits** du Jura, les réactions et sentiments des familles sont recensés sur : www.menagepresqueparfait39.fr.

Dans le même temps, les maternités de Lons-le-Saunier et Dole, soit 2 des 3 maternités du département ont décidé de tester progressivement les couches lavables, avec un premier essai de novembre 2010 à février 2011 sur une chambre par maternité, puis de avril 2011 à décembre 2011 sur 4 chambres par maternité. Si le test s'avère concluant, les maternités équiperont l'ensemble des chambres en couches lavables. Le SYDOM du Jura est partenaire de cette opération et suit avec attention les résultats et les ressentis du personnel des maternités mais aussi des parents.

De cette façon, les parents pourront s'initier aux couches lavables dans les maternités avec le conseil du personnel petite enfance : sage-femme, puéricultrice, … Avant de poursuivre l'utilisation des couches lavables avec le soutien d'associations locales comme "Toiles de vie" à Lons-le-Saunier, "Père et Mère veillent" à Dole ou encore Materbio. La continuité dans les structures d'accueil de jeunes enfants semble intéressante.

Fort de ce constat, les élus de la région de Dole (nord du Jura) ont souhaité entamer une réflexion sur la mise en place des couches lavables dans les structures d'accueil de jeunes enfants. A terme, l'idée serait de pouvoir proposer un service complet (location/achat de couches lavables, lavage et ramassage) qui pourrait s'étendre aux particuliers. Le SYDOM du Jura réalise un état des lieux des pratiques sur le territoire avec une enquête auprès de toutes les structures de la petite enfance, des questionnaires auprès des parents pour connaître leurs habitudes en matière d'utilisation de couches ainsi qu'un accompagnement mené en partenariat avec l'ASCOMADE. Une première réunion d'échanges ente les professionnels de la petite enfance et les élus en charge des déchets ménagers et de la petite enfance a eu lieu en février dernier. Une visite de la crèche de Besançon testant avec succès les couches lavables a été réalisée début avril. A ce jour, une enquête auprès des parents usagers de structures d'accueil de jeunes enfants est en cours.

Les partenaires potentiels seront consultés et associés en temps voulu pour mener à bien ce projet.

**Pour plus d'information : Bénédicte JORCIN, chargée de mission Prévention des Déchets - prevention@letri.com**

# X. Les coûts

## 1. … du tri des déchets recyclables (bac bleu)*

**Dépenses pour 16 989 tonnes de déchets triés**

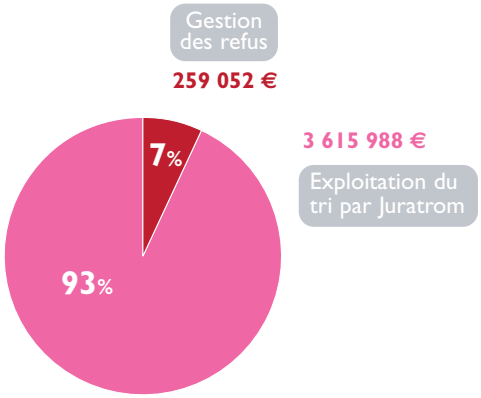


**Recettes pour 12 974 tonnes livrées aux usines de recyclage**

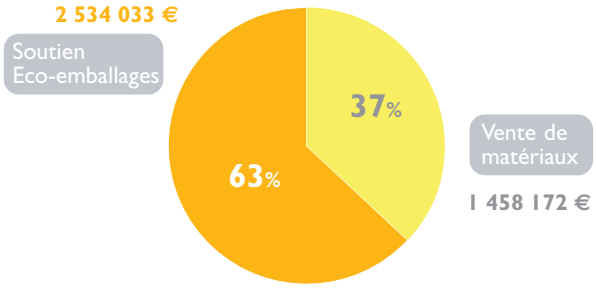


Mémo 2010

**Dépenses : 3 875 040 €**
**228 €/la tonne**

**EXCÉDENT**
**117 165 €**
**7 €/la tonne**

**Recettes : 3 992 205 €**
**235 €/la tonne**

## 2. … du pré-traitement et de l'incinération des déchets non recyclables (bac gris)*

**Dépenses pour le traitement de 45 764 tonnes de déchets résiduels traités au CDTOM**

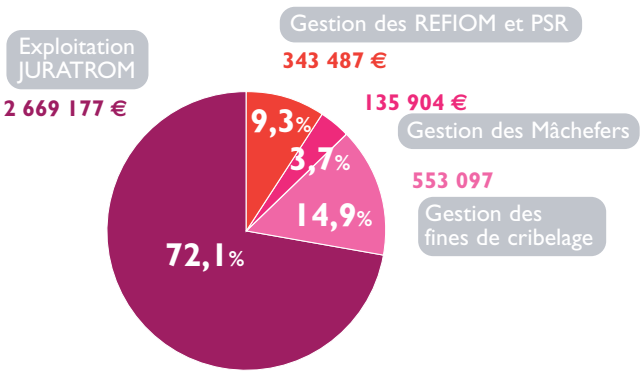


**Recettes de la valorisation énergétique**

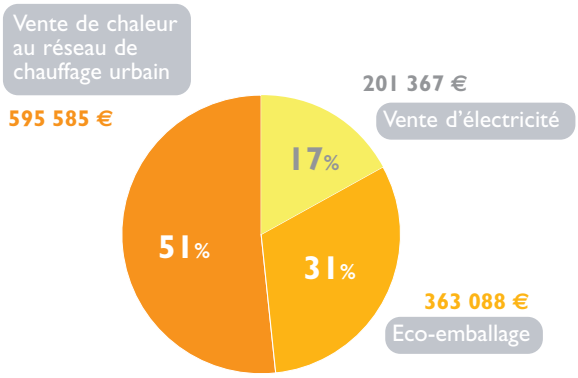


Mémo 2010

**Dépenses : 3 701 665 €**
**80,90 €/la tonne**

**L'incinération des déchets résiduels a couté à la collectivité (au SYDOM)**
**2 541 625 €**
**soit 55,50 €/la tonne**

**Recettes : 1 160 040 €**
**25,30 €/la tonne**



* hors amortissement des installations.

# Le budget XI.

## 1. Le fonctionnement

### Dépenses 14 907 373 €

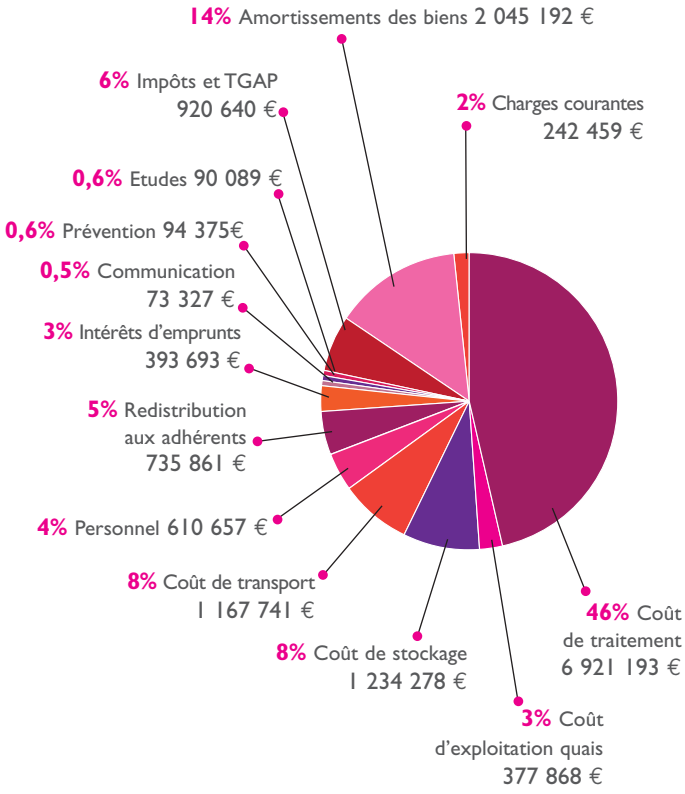


### Recettes 16 896 622 €

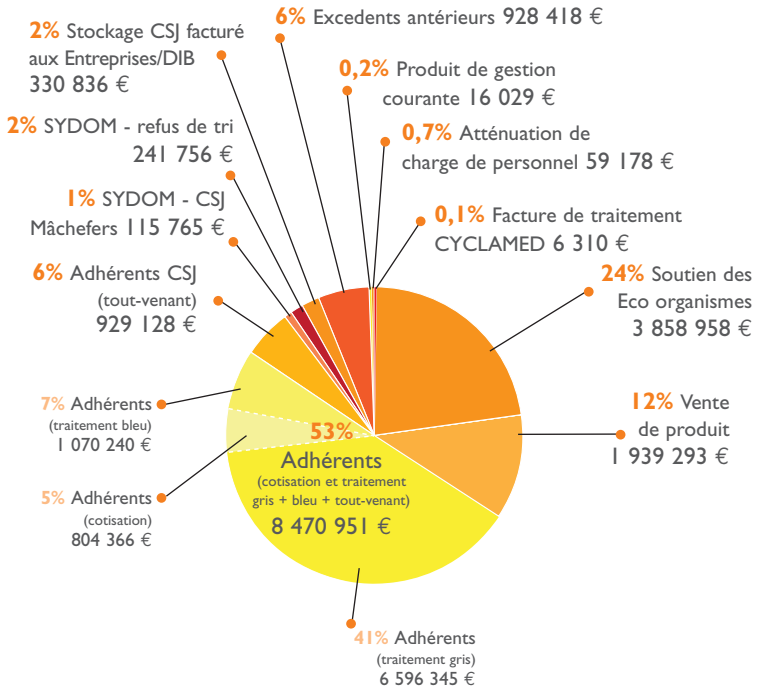


Mémo 2010

**Excédent de fonctionnement**

**1 989 249 €**

## 2. Les investissements

### Dépenses 2 586 309 €

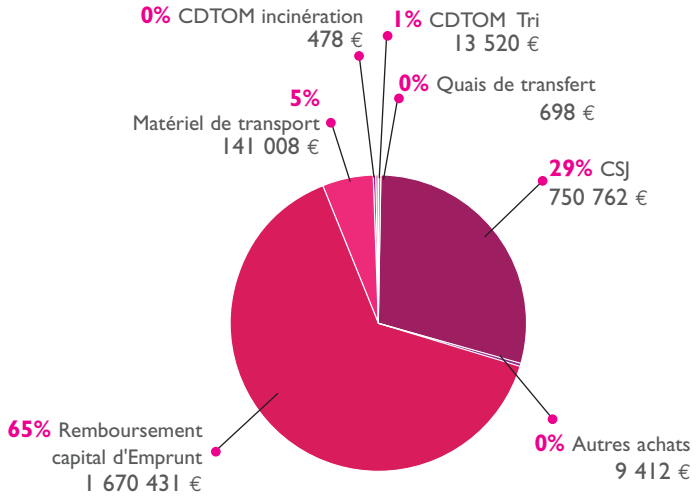


### Recettes 2 653 063 €

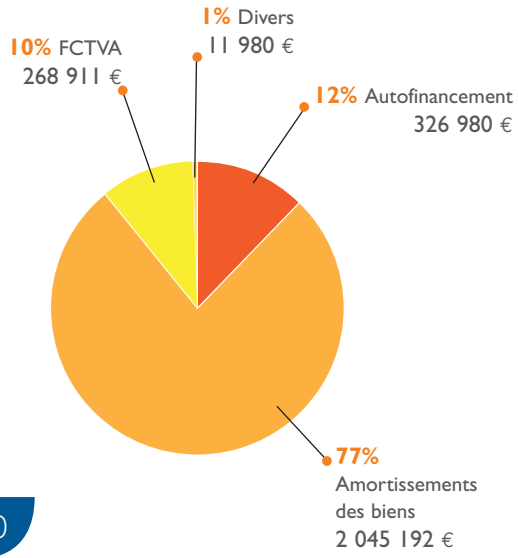


Mémo 2010

**Excédent d'investissement**

**66 754 €**

# Des questions sur…

## Le traitement, le tri, la prévention des déchets, les visites ou encore les animations ?

Contactez le SYDOM du Jura :

CDTOM
350, rue René Maire - Zone Industrielle
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél. 03 84 47 44 41
Fax 03 84 24 01 47
E-Mail : info@letri.com - www.letri.com

CSJ -Centre de Stockage du Jura
La Grande Levanchée
39140 LES REPÔTS
Tél. 03 84 35 38 72
Fax 03 84 35 38 73
E-Mail : csj39@wanadoo.fr

## Les tournées de collecte, les déchèteries, les bacs ?

Contactez votre syndicat de collecte :

SICTOM de la région de Champagnole
11, Av. Edouard Herriot
39305 CHAMPAGNOLE
Tél. 03 84 52 06 64 - Fax 03 84 52 05 91
E-Mail : sictom-champagnole@wanadoo.fr

SICTOM de la zone de Dole
22, allée du Bois
39100 BREVANS
Tél. 03 84 82 56 19 - Fax 03 84 72 43 53
E-Mail : sictom-de-la-zone-de-dole@wanadoo.fr

SICTOM du Haut Jura
30, rue du Pont Central
39200 SAINT CLAUDE
Tél. 03 84 45 52 98 - Fax 03 84 45 51 05
E-Mail : sictom-du-haut-jura@wanadoo.fr

SICTOM de la zone de Lons-Le-Saunier
ZAC Les Toupes
39570 MONTMOROT
Tél. 03 84 86 16 16 - Fax 03 84 24 17 90
E-Mail : sictom39@wanadoo.fr

Communauté de communes du Plateau de Nozeroy
Maison des Annonciades - BP 7
39250 NOZEROY
Tél. 03 84 51 19 78 - Fax 03 84 51 11 40
E-Mail : courrier@plateaudenozeroy.fr

Communauté de communes du Pays de Salins-Les-Bains
4, route de Blegny
39110 SALINS-LES-BAINS
Tél. 03 84 73 16 46 - Fax 03 84 73 27 44
E-Mail : ccp.salins@wanadoo.fr

Communauté de communes du Pays des Lacs
12, rue Saint Roch - BP 34
39130 CLAIRVAUX LES LACS
Tél. 03 84 25 23 90 - Fax 03 84 25 83 47
E-Mail : contact@cc-pays-des-lacs.fr

## Envie de vous engager, de participer…

Rejoignez l'association des partenaires bénévoles du tri et de la prévention des déchets :

Association des partenaires bénévoles du tri et de la prévention des déchets
Madame Noëlle Hilaire, Présidente
350, rue René Maire - Zone Industrielle
39000 LONS-LE-SAUNIER

N° Vert 0800 19 20 87

le tri
SYDOM du Jura

www.letri.com

création : RECTO VERSO 03 84 43 29 65 Imprimé sur du papier écolabélisé - PEFC